



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ACPV.

Tenue le jeudi 19 juin 2014 à 19h30,  
 au Club House de la Société des Régates du Havre,  
 Quai Eric Tabarly – 76600 – Le Havre.

## Membres du bureau :

Boutin Didier - Président  
 Vandenaabeele Patrick – Vice Président et Secrétaire  
 Dumergue Bernard – Trésorier (excusé)  
 Gatellier Bertrand – Trésorier adjoint  
 Thomas Alain - Webmestre  
 Daunas Jean-Marie  
 Faguet Sylvain  
 Lacheteau Jean-Jacques  
 Mancel Patrick

## Membres présents et représentés :

Entité	Membres	Membres présents	Présents et représentés
AXENS	9	LOONIS Yann, VOISIN Eric	9
BAKER HUGUES	4		0
CGG - GEOSAIL	12	MANCEL Patrick	12
ESSO IDF	12	DAUNAS Jean-Marie, THOMAS Alain	12
FMC TECHNOLOGIES	14		0
GEOCEAN	6	MAERTEN Bruno, MARIETTE Benoît	6
IFP SCHOOL - IFP TRAINING	8	DURET Pierre, RICROCH Pascal	8
IFPEN	9	GATELLIER Bertrand, ROBERT Eric, FULGONI Bruno, ROBERT Sylvie	9
INTERDEVELOP	7	BOUTIN Didier, LAFITTE Muriel	7
IS INGENIERIE	6		0
PERENCO	30	BROUCARET Julien, DELVAUX Axel, MAUSY Florian	30
PONTICELLI	14	COUDERC Laurent, CAU Jean-Philippe	14
SAIPEM	9	LAVAUULT Brice	9
SBM Offshore	10	CAPEAU Alexandre	10
SCHLUMBERGER	16	BEGUIN Paul, GARDERE Marie	16
SOFRESID ENGINEERING	6		0
SPIE CAPAG	6	BOYER Vincent, DANSETTE Nicolas	6
SUBSEA 7	14	LACOIN Henri, FAGUET Sylvain, WARTELLE Lisa	14
TECHNIP FLEXIFRANCE	13	PEUREUX Vincent, QUENOT Cédric, KERDAFFREC Valéry, DELCROIX Pierre	13
TECHNIP	22	COUDRAY Thomas, LOIRE Nicolas, LACHETEAU Jean-Jacques	22
TOTAL PROCESS	13		0
TRELLEBORG OFFSHORE	9	LAIR Etienne	9
	249		206

ACPV

## Désignation du président de séance, secrétaire et scrutateurs:

Didier Boutin est désigné président de séance à l'unanimité.

Patrick Vandenebeele est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Sylvie Robert et Henri Lacoïn sont désignés scrutateurs à l'unanimité.

## Rapport moral 2013

Le Président de l'ACPV, Didier Boutin, présente son rapport moral pour 2013 :

- Le bureau était composé de Didier Boutin, Président ; Patrick Vandenebeele, Vice-président et Secrétaire ; Bernard Dumergue, Trésorier ; Bertrand Gatellier, Trésorier adjoint ; Alain Thomas; Jean-Marie Daunas, Sylvain Faguet, Jean-Jacques Lacheteau et Patrick Mancel.
- Bernard Dumergue, trop pris par ses activités professionnelles a démissionné.
- Le bureau se réunit une fois par mois à Paris.
- Maintien d'un prix d'inscription stable offrant l'opportunité à ceux qui doivent financer directement, de participer.
- Bertrand Gatellier a continué le développement du site www.acpv.fr. Mise en ligne des photos, du film gracieusement monté par Sylvain Lacheteau
- SBM, ayant remporté les 3 dernières éditions, et donc conservé le deuxième trophée de « l'ère moderne » de l'ACPV, création d'un nouveau Trophée par Mr Jackie RAVENEAU de La Rochelle
- Quelques jours seulement après la Coupe du Pétrole 2013, envoi d'un questionnaire de satisfaction
- Envoi d'un sondage portant sur les lieux, date et budget de la Coupe du pétrole.
- Rappel des règles de participation (photo/vidéo – Esprit de la Coupe...)
- Pour régater en monotype l'équipe du bureau a choisi de tester une édition en J80.
- Un questionnaire de satisfaction suivra cette édition.
- Nouveaux venus à La Rochelle : Spiecapag, Sofresid.

Le rapport moral de l'exercice 2013 est adopté à l'unanimité.

## Rapport financier

Bertrand Gatellier présente le bilan financier final pour 2013.

<b>COMPTE DE RESULTAT DEFINITIFS ETABLI AU 31/12/2013</b>			
<b>CHARGES (dépenses) en euros</b>		<b>PRODUITS (recettes) en euros</b>	
Location Grands Surprises (nombre: 24)	36 000,00	Participation des équipages (nombre: 24)	88 800,00
Comité de course	5 000,00	Modulations nombre d'équipiers	1 250,00
Hébergement en hôtels et auberges	14 746,72		
Restauration et animations	25 196,87	Intérêts compte livret	693,39
Remise des prix	1 047,37	Produit exceptionnel (**)	757,23
Frais de fonctionnement et assurance	2 196,67		
Photos (location semi-rigide)	961,67		
Location vedette	1605,00		
Charges à payer	1884,00		
Bénéfice	2 662,32	Perte	
<b>TOTAL</b>	<b>91 300,62</b>	<b>TOTAL</b>	<b>91 300,62</b>

L'exercice est bénéficiaire, d'une part grâce aux produits exceptionnels (Remboursement de TeamWinds sur 2012, et prix des cagnards renégocié, d'autre part suite au nombre de participants.

Les réserves, constituées uniquement de liquidités sur le compte courant et le livret, ont évolués comme suit :

<b>EVOLUTION DES FONDS PROPRES (réserves)</b>	
Réserves au 01/01/2013	39 114,78
Bénéfice ou perte de l'exercice	2 662,32
Réserves au 31/12/2013	41 777,10

Le bilan financier 2013 est approuvé à l'unanimité.

A C P V

Le bilan prévisionnel 2014 est ensuite présenté :

<b>COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ETABLI AU 31/05/2014</b>			
<b>CHARGES (dépenses) en euros</b>		<b>PRODUITS (recettes) en euros</b>	
Location J80 (nombre: 30)	26 040,00	Participation des équipages (nombre: 30)	75 000,00
Comité de course	3 140,00	Modulations nombre d'équipiers	2 200,00
Hébergement à hôtel	15 716,00		
Restauration	26 657,00	Intérêts compte livret	700,00
Animation (Lots, photos, etc)	4 171,00	Produit exceptionnel	1 634,00
Frais de fonctionnement et assurance	2 350,00		
Photos			
Bénéfice	1 460,00	Perte	
<b>TOTAL</b>	<b>79 534,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>79 534,00</b>

L'exercice sera légèrement bénéficiaire, grâce aux produits exceptionnels : Le port de Rochefort nous a fait cadeau des places et reprise partielle provision pour le prix du nouveau trophée.

Le budget 2015 est présenté :

<b>BUDGET PREVISIONNEL 2015 (en EUROS)</b>			
<b>CHARGES (dépenses) en euros</b>		<b>PRODUITS (recettes) en euros</b>	
Location Bateaux (nombre: 20)	33 000,00	Participation des équipages (nombre: 20)	74 000,00
Comité de course	5 000,00		
Hébergement	14 000,00		
Repas, animations, lots	21 000,00	Produits à recevoir (intérêts compte livret)	700,00
Frais de fonctionnement, assurance	3 000,00		
Bénéfice		Perte	1300,00
<b>TOTAL</b>	<b>76 000,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>76 000,00</b>

Hypothèses :

- Edition « classique » 4 jours en France
- 20 équipages de 7 personnes
- Location Grand Surprise à 1650 EUR.
- Participation prévisionnelle : 3700 EUR pour un équipage de 7 personnes (avec hébergement)
- 528 EUR / personne

### **Siège social.**

Rappel des statuts : le siège de l'Association est fixé au domicile, ou au lieu de travail, ou au siège du club sportif d'un des membres du Conseil d'Administration : président, vice-président, secrétaire ou trésorier, le cas échéant avec l'accord du propriétaire ou du locataire des lieux.

Le siège social était fixé au 15, rue Royale – 75008 – PARIS, lieu de travail du Président. Son lieu de travail a changé, le siège social est donc transféré au nouveau lieu de travail, au 13, rue Royale – 75008 – PARIS

### **Montant des dons donnant lieu au titre de membre bienfaiteur.**

50 € pour une personne physique. Adopté à l'unanimité.

A C P V

## Election des membres du Bureau :

- Membres sortants :
  - Gatellier Bertrand
  - Vandenameele Patrick

Le bureau souhaite que du sang neuf arrive au sein du bureau pour prendre la relève car en 2015, les mandats de Didier Boutin, Alain Thomas et Patrick Mancel arrivent à échéance. Didier, en partance pour Houston, et Patrick, en partance pour la retraite/déménagement ne se représenteront pas, mais aucun nouveau candidat ne se présente. Patrick Vandenameele accepte de se représenter, mais précise qu'il abrégera son mandat et sera démissionnaire en 2015.

- Candidats :
  - Gatellier Bertrand
  - Vandenameele Patrick

Les 2 candidats sont élus à l'unanimité.

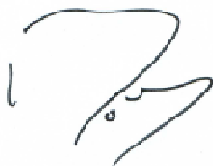
Le nouveau bureau est donc constitué de 8 membres:

Boutin Didier  
Vandenameele Patrick  
Gatellier Bertrand  
Thomas Alain  
Daunas Jean-Marie  
Faguet Sylvain  
Lacheteau Jean-Jacques  
Mancel Patrick

Les statuts prévoient un maximum de 10, deux postes restent donc vacants.

La séance est close à 21h00.

Le Président de séance



Le Secrétaire de séance



A C P V

Siège social: ACPV - S/C Interdevelop – 13 rue Royale – 75008 Paris

page 4/4

Association loi 1901